

Sommaire

Edito p2

**Vœux
du Maire** p3

Enfance p4

Mobilité p7

**Finances
communales** p8

Environnement p10

Travaux p12

Infos p15

Agenda p16

*Le printemps
saint-paulais*



Le nouveau Conseil Municipal de la Jeunesse



Saint-Paulaises, Saint-Paulais,... *Chers Amis,*

Tout d'abord, un grand MERCI pour votre présence si nombreuse à l'occasion de la cérémonie des vœux 2023 ! De la convivialité, de la simplicité et des échanges tellement agréables à retrouver !

Dans ce nouveau bulletin municipal, vous verrez que l'avenir se prépare dès aujourd'hui, que votre école primaire s'offre un nouveau visage et les meilleures conditions pour vos enfants, que votre nouveau pôle culturel vous tend les bras, que votre club de foot vous attend avec ses nouveaux vestiaires et ses "jeunes crampons" avec des activités multisports de plein air, et que les réalisations comme les projets ne manquent pas : la rénovation de la place Jean Santini, une nouvelle aire de camping-car, un éclairage public modernisé et amélioré, un nouvel échangeur autoroutier pour accéder à Cadarache, des fontaines économes en eau, des actions en faveur du développement durable,... Votre Conseil Municipal travaille sans relâche au sein de notre village comme de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. **Pour l'équipe municipale, le charme de la ruralité se conjugue avec l'excellence des services de proximité.**

Nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que ces investissements se réalisent sans augmentation de vos impôts et sans obérer les capacités d'action des générations futures.

Un seul mot d'ordre : optimiser la gestion des finances publiques locales en veillant à une gestion rigoureuse et saine du budget communal.

Vous avez des propositions pour notre commune, pour améliorer nos pratiques ? N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus locaux en mairie. Autour d'un café, les échanges constructifs sont toujours bien accueillis. Sans oublier nos boîtes à idées qui accueillent de plus en plus de suggestions et, dès à présent, PopVox, votre nouvelle application participative.

Dans cette période d'incertitudes, où l'inflation pèse sur notre budget comme sur notre moral, je vous invite plus que jamais à ne pas baisser les bras et à faire vivre notre village. Si vous êtes intéressés pour participer à l'animation des manifestations et associations de la commune, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité de Saint-Paul. Des jeunes du Conseil Municipal aux aînés, nous sommes tous détenteurs des clefs de notre village.

Et pour terminer cet édito, j'oserai nous souhaiter une fin de printemps relativement pluvieuse. Le changement climatique impacte fortement la ressource en eau sur une grande partie du territoire national et surtout dans notre région. Chacun, à son niveau, se doit de préserver l'eau, cette ressource si précieuse. L'été risque d'être rude et propice aux feux de forêts. Alors, pensons "OLD" et à débroussailler les 50 mètres réglementaires autour des habitations. Débroussailler c'est toujours le bon moment et peut sauver des vies, des biens et protéger notre nature.

Je vous souhaite à tous un beau printemps et profitons des nombreuses animations proposées dans les prochaines semaines.

Très chaleureusement,

Romain BUCHAUT,
Maire de Saint-Paul-lez-Durance

Vœux du Maire à la population

Après deux années d'interruption pour cause de crise sanitaire, c'est avec plaisir que les Saint-Paulais se sont retrouvés pour la traditionnelle cérémonie des vœux le 28 janvier dernier pour enfin partager un vrai moment convivial et solennel. C'est devant un public nombreux (nous avons essayé de pousser les murs de la salle des fêtes !), entouré par l'équipe municipale, les jeunes élus du tout nouveau Conseil Municipal de la Jeunesse et des agents municipaux, que Romain Buchaut, Maire de Saint-Paul, a prononcé son discours des vœux.



Manifestations 3

De nombreux maires, des élus locaux, départementaux, régionaux, représentants des corps constitués, CEA, ITER, entreprises, commerçants, associations,... s'étaient donné rendez-vous dans notre "Aréna" saint-paulaise du XVI^{ème} siècle.

Premier vœux de cette mandature en présentiel, et pour Romain Buchaut et toute l'équipe en présence de Martine Vassal, Présidente de la Métropole et du Département.

Dans un format dynamique (vidéos de drones, témoignages des anciens, projections des festivités, arrivée en vélo du Maire, accueil des jeunes du CMJ,...) ces vœux ont permis de présenter le bilan de l'année écoulée, et de se projeter sur 2023 en dévoilant les principaux projets qui seront mis en œuvre durant l'année.

La cérémonie s'est achevée autour du buffet par le verre de l'amitié où chacun a pu échanger longuement et en toute convivialité avec les élus saint-paulais.



Scannez le QRCode ci-contre pour retrouver la vidéo des moments forts de cette cérémonie et le film des images de drones des projets à venir.

A NOTER DANS VOS AGENDAS

L'équipe municipale serait heureuse de vous retrouver pour échanger et débattre le dimanche 18 juin lors d'un

apéro-débat de mi-mandat

Autant d'occasions pour revenir, en toute convivialité, sur les réalisations effectuées, mais aussi aborder ensemble l'actualité de notre village et les perspectives des prochaines années.



Accueil de Loisirs : retour sur 2022

Un nombre croissant d'enfants en bénéficiaire :

En moyenne, 18 enfants sur l'accueil du matin, 84 enfants sur le temps du midi, 27 enfants sur l'accueil du soir, plus de 30 les mercredis. Concernant les vacances (petites et grandes), le succès est aussi là : d'une soixantaine en février 2022, nous dépassons désormais les 80 enfants qui bénéficient de cet accueil qui défend des valeurs fortes : une ouverture au monde avec une diversité culturelle intergénérationnelle, un esprit tourné vers le développement durable, un esprit de partage qui vise à créer des liens avec les associations et les villages alentours.

Parce que la sécurité physique, morale et affective des enfants reste notre priorité, une attention particulière a été portée aux enfants de l'accueil de loisirs tout au long de l'année. Les activités et le rythme ont été pensés pour répondre aux besoins et attentes des enfants comme des familles. Les équipes d'animations ont pu participer à des rencontres Petite enfance/P.M.I. et ont pu bénéficier de formations telles que les premiers secours, les différentes alarmes de secours et prévention incendie, attentat.

Les actions de l'accueil de loisirs ont pour vocation de partager et de collaborer, de développer l'esprit solidaire des enfants. En ce sens un goûter partagé avec les aînés du village a été mis en place avec des jeux et un après-midi ludique. Des actions intergénérationnelles permettant un échange riche sont encore au programme sur 2023 et ont déjà pu voir le jour comme en avril 2022 où la Boule St-Paulaise a pu faire découvrir la pratique à nos jeunes préadolescents, ou encore, en fin d'année, les dessins réalisés par les enfants insérés dans les colis de Noël pour nos anciens.

Au Palais
des Papes

4 Enfance



Une année riche en événements

Cette année est organisée une sortie découverte culturelle et du patrimoine un mercredi par mois. Voici quelques lieux que les enfants ont pu avoir le plaisir de découvrir depuis 2021 :

Après Château La Coste avec ses expositions architecturales suivi des Carrières de Lumières avec des illuminations autour de la Provence, sans oublier le palais des Papes à Avignon, les enfants ont découvert les grottes de St Paul, des spectacles et expositions à la Friche la Belle de Mai à Marseille (pour le secteur ados), ils ont vécu un reportage photo tourné en jeu de piste autour du village pour le découvrir et apprendre son histoire, une sensibilisation à la protection des oiseaux et la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux), des formations et animations avec Loubatas (association d'éducation à l'environnement basée à Peyrolles). Un partenariat avec le garde de la forêt domaniale de Cadarache a pu être mis en place pour explorer les trésors de notre colline. Pour découvrir la suite, suivez-nous sur le site de la mairie !

Concernant la solidarité, focus sur le projet de Julien Colin qui, cette année, est rentré au collège mais qui a porté l'initiative de récolter des pièces jaunes à travers le centre de loisirs et les animateurs !

Bravo Julien ! Ton intelligence et ton altruisme sont nécessaires dans ce monde et ça fait du bien !



Un zoom spécial aussi sur nos jeunes élèves âgés entre 8 et 10 ans dans les classes respectives de Mme Gerin et Mme Gasparini. Ces élèves qui méritent d'être nommés ont réussi en dessinant des cartes postales et en les vendant à leurs tiers et à leur entourage à récolter la somme de 125 € pour l'association "Action contre la faim". Ce partenariat entre l'école et l'Accueil de Loisirs a permis de développer l'altruisme et l'entraide. Les enfants qui ont participé ont été sensibilisés sur la malnutrition que subit la Côte d'Ivoire.

Merci à Cyane, Hélène, Alexis, Lysia, Arthur, Louna, Mélina, Solan, Laura, Elea, Eleonore, Marcel et Albane pour leur participation et pour leur sensibilité face à cette détresse mondiale ! Bravo pour votre implication. C'est désormais vous les petits colibris.



Nouveauté
"Espace
Jeunes"

Tous les vendredis soir, un samedi sur deux, le mercredi après-midi et les vacances sont pensés des temps "Spécial ados" (à partir du collège). Un animateur professionnel et diplômé a été embauché pour monter et promouvoir des projets jeunesse sur la commune : Nicolas intervient aussi 1 fois par semaine au collège en vue de rencontrer ces jeunes et recueillir leur envie de faire ! Du fun, de la culture, du sport, de l'art... au programme.

Pour tous renseignements :

06 38 42 85 99 / 06 75 82 46 98

ou par mail anim@stpaul.fr / rizzo@stpaul.fr

Le nouveau Conseil Municipal de la Jeunesse

Le CMJ de Saint-Paul-lez-Durance c'est quoi ?

Il regroupe 10 jeunes âgés de 10 à 18 ans qui ont voulu s'impliquer pour diverses raisons au sein de la commune. Notamment afin de lui permettre de retrouver de la fraîcheur et de la nouveauté.

Créé à l'initiative de deux jeunes, le projet a pu voir le jour grâce au Maire et à l'équipe municipale, en octobre 2022. Ainsi, le 17 décembre dernier ce n'est pas uniquement la nouvelle Miss France qui a été élue mais aussi le conseil de la jeunesse de Saint-Paul, dans le bureau de vote de la Mairie, composé de 5 filles et 5 garçons, grâce à vous, jeunes Saint-Paulais. Voici une rapide présentation de vos jeunes conseillers...



Je m'appelle Oriane, j'ai 17 ans et je suis au lycée en terminale. Ma principale envie de faire partie du CMJ est de pouvoir changer les choses en proposant des idées qui pourraient plaire et distraire les jeunes de notre village.



Je m'appelle Selena, j'ai 18 ans et je suis en BTS comptabilité en alternance à Manosque. J'ai pris l'initiative de me lancer dans le CMJ pour donner un nouveau souffle à notre village et notamment auprès des jeunes.

Je m'appelle Jules, j'ai 16 ans et je suis en seconde. J'ai eu envie de participer au CMJ car cela me tenait à cœur de contribuer aux différents projets du village.



Je m'appelle Théo, j'ai 14 ans et je suis en 3^{ème}. J'ai voulu être au CMJ, pour faire bouger les jeunes.



Je m'appelle Arthur, j'ai 10 ans et je suis en CM2. Je me suis inscrit au CMJ car je veux faire bouger le village.



Je m'appelle Coralie, j'ai 17 ans et je suis en terminale.

Pour moi faire partie du CMJ, c'est pouvoir donner une nouvelle énergie à ma commune, mais c'est aussi pouvoir la faire évoluer pour les générations actuelles ou celles à venir. Notre village est magnifique, alors autant le valoriser.

Enfance 5

Je m'appelle Alice, j'ai 15 ans et je suis en seconde au lycée Cézanne à Aix. J'ai voulu faire partie du CMJ afin que notre village ait encore plus de vie, d'activités pour nous les jeunes. Que nous puissions porter notre voix pour tous.



Je m'appelle Florian j'ai 17 ans et je suis en CAP mécanique. J'ai voulu faire partie du CMJ pour participer à la vie de mon village.



Je m'appelle Lily-Rose, j'ai 14 ans et je suis en 3^{ème}. Je vis à St-Paul depuis toujours. J'ai voulu faire partie du CMJ car j'ai plein d'idées pour améliorer le village et réanimer la jeunesse dans les rues.



Je m'appelle Valentin, j'ai 11 ans et je suis en CM2. J'ai voulu être au CMJ afin de faire évoluer le village pour les jeunes, le faire revivre et imaginer des activités pour nous tous. Afin que nous puissions être la relève. Je souhaite qu'à travers nous le village puisse revivre.

Notre objectif est de faire revivre notre village et ses habitants. Pour arriver à cela nous avons créé des commissions : la commission Sport, la commission Animations et Communication et enfin la commission Lieux de vie. Chacun y apporte ses idées, et nous les développons en projets. Plusieurs d'entre eux sont en cours : pour chacune de nos commissions, nous mettons en œuvre nos idées pour pouvoir vous proposer différentes animations dans les prochains mois. Nous sommes jeunes et dynamiques et notre place au sein de la commune nous permet de pouvoir proposer des projets auxquels les adultes ne penseraient pas forcément.

Notre but étant que nous puissions tous profiter de notre village, tout en lui apportant un renouveau.

Votre CMJ !

Notre école s'agrandit et se refait une beauté !

D'ici quelques mois, vous allez constater du remue-ménage du côté ouest de l'école. Un chantier va s'installer pour réhabiliter et agrandir notre établissement scolaire.



L'école actuelle

Quelques explications s'imposent pour vous permettre de comprendre le pourquoi et le comment de ce projet.

L'École Primaire Paul Caillat accueille aujourd'hui 106 enfants répartis sur 5 classes (2 maternelles et 3 élémentaires) ainsi que l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) avec un agrément pour 66 enfants dans des locaux dédiés à ses activités.

Dans quelques années, la Commune de Saint-Paul va accueillir les familles de gendarmes qui s'installeront au futur quartier des Lauves dès la réalisation des deux casernes de gendarmerie et de leurs logements. Dans ce même quartier, il est aussi prévu des logements et terrains constructibles pour les habitants.

Face à cette augmentation de population, la Mairie a donc prévu l'extension et la réhabilitation de son école. Il a été pensé comme un projet global qui permettrait d'agrandir les locaux, de réhabiliter l'existant et de profiter de l'occasion pour intégrer au projet les espaces dédiés à la restauration scolaire qui, à ce jour, est délocalisée sur un autre site imposant la gestion des déplacements des enfants durant la pause méridienne, et déjà trop petite.

Actuellement, l'école comprend :

- l'école primaire située dans le bâtiment d'origine construit dans les années 1970, sur un niveau, regroupant les espaces pédagogiques (5 classes) et la salle polyvalente (extension début des années 90) ainsi que les espaces adultes (bureau de la direction et salle du personnel).
- un bâtiment accolé au principal, sur deux niveaux, qui était à l'origine un logement de fonction indépendant. Aujourd'hui, il est occupé par les espaces du Centre de Loisirs.

Cette réalisation porte plus particulièrement sur les points suivants :

- Intégration de 3 classes supplémentaires avec la création d'un pôle maternelle (3 salles de classe, 1 dortoir, des sanitaires et une salle de psychomotricité).

- Implantation de la restauration scolaire (production et salle de restauration) sur le foncier de l'école. Elle devra être en capacité de recevoir les enfants mais également les seniors (projet intergénérationnel).
- Proposition d'intégrer des locaux communs n'existant pas actuellement (hall d'accueil, locaux du personnel, salle de réunions,...).
- Réaménagement des locaux de l'ALSH.

Dans un souci de développement durable ce projet intégrera comme principaux objectifs :

- Respecter le plus possible la qualité de vie des riverains.
- Renforcer la qualité architecturale du quartier et protéger l'environnement immédiat en s'intégrant aux bâtis existants.
- Obtenir des performances énergétiques exemplaires et utiliser les énergies renouvelables.

A partir d'un diagnostic de faisabilité réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Bouches-du-Rhône, l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) engagée par la Mairie a réalisé un programme technique détaillé afin de procéder au lancement du concours d'architectes pour ce projet.

Le jury de ce concours de maîtrise d'œuvre a sélectionné, à l'automne 2022, 4 candidats. Ces candidats ont présenté leur projet accompagné d'une esquisse en décembre dernier.

Le cabinet d'architecte retenu début 2023 est HB More de Nîmes.

Version non définitive



Les travaux seront réalisés en 2 phases prévisionnelles :

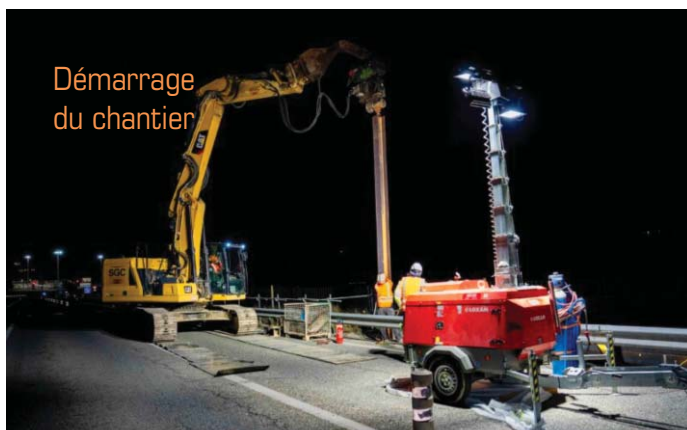
1. Construction du restaurant scolaire et de la cuisine de production.
2. Extension de l'école et rénovation des existants y compris réaménagements des extérieurs.

Ces travaux débuteront en 2024 et devraient s'étaler sur 2 ans.

Mobilité

Zoom sur le chantier de l'échangeur de Cadarache sur l'autoroute A51

En moyenne, 12 000 véhicules circulent chaque jour aux abords de l'échangeur de Cadarache (n°17) dans le secteur de Saint-Paul-lez-Durance. Les congestions, induites par un trafic dense pour l'essentiel en heure de pointe le matin, rallongent les durées de trajet et dégradent les conditions de circulation. L'amélioration de l'échangeur permettra en terme de fluidifier la circulation, notamment pour accéder au CEA et ITER, et d'améliorer la sécurité des usagers en supprimant les files d'attente sur les bretelles de sortie de l'autoroute, ainsi que sur la RD 952.



Des nouveaux aménagements pour améliorer vos déplacements

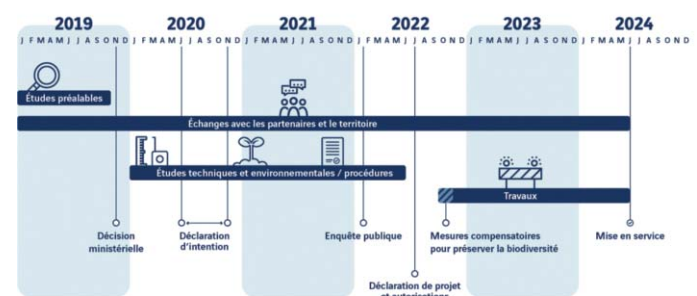
Cofinancés par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département des Bouches-du-Rhône et Vinci Autoroutes, trois aménagements vont voir le jour d'ici mi-2024 pour fluidifier la circulation :

- une cinquième voie de sortie de péage pour faciliter la circulation à la sortie de l'autoroute A51 ;
- un nouvel accès direct entre la sortie de la gare de péage et la RD 952 pour rejoindre la Porte de la Cité ou l'Ouest du secteur via un pont franchissant le canal EDF ;
- un giratoire sur la RD 952 en lieu et place de l'actuel carrefour en tourne-à-gauche pour permettre un écoulement plus aisé du trafic.

La protection de l'environnement, une priorité

La préservation des milieux naturels fait partie intégrante des processus de conception, de réalisation et d'exploitation. La démarche "Éviter, Réduire, Compenser" constitue une dimension incontournable dans le chantier de l'échangeur de Cadarache (n°17) afin de réduire au maximum l'impact des activités du BTP sur la biodiversité. Dans la forêt communale de Grambois, des aménagements spécifiques comme la création de gîtes pour les lézards et une mare à amphibiens ont été réalisés pour favoriser leur implantation et leur colonisation et ainsi contribuer à l'effort de rétablissement des continuités écologiques. Quant aux Ophrys de Provence qui se trouvent dans la zone du chantier, une espèce d'orchidée protégée en région PACA, leurs bulbes ont été prélevés et transplantés dans ces bois afin d'assurer leur conservation. Par ailleurs, des travaux forestiers à proximité de la gare de péage ont été réalisés pour permettre d'installer des gîtes favorables aux chiroptères et d'accélérer la création de cavités arboricoles naturelles pour les oiseaux.

Mobilité 7



Pour recevoir vos prévisions de circulation personnalisées par email et/ou SMS et être avertis des fermetures, inscrivez-vous à l'INFOS TRAVAUX sur le site internet dédié au chantier. Découvrez également la visite 360° du chantier ! a51-echangeur-cadarache.com



LES BÉNÉFICES



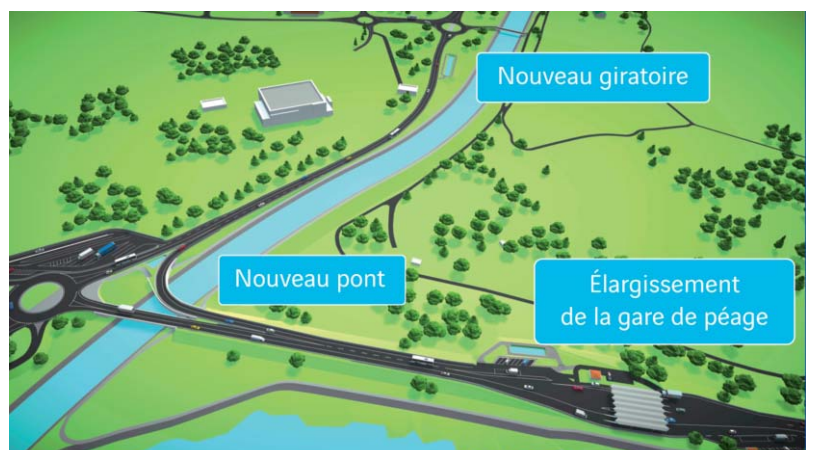
Circulation fluidifiée



Sécurité renforcée



Qualité de vie améliorée



Budget 2023 : des finances communales maîtrisées

Lors du Conseil Municipal du 11 avril 2023, l'équipe municipale a réaffirmé sa volonté d'inscrire Saint-Paul dans l'avenir, et de proposer à ses habitants un service public orienté vers le vivre-ensemble, les solidarités, la démocratie partagée et la transition écologique.

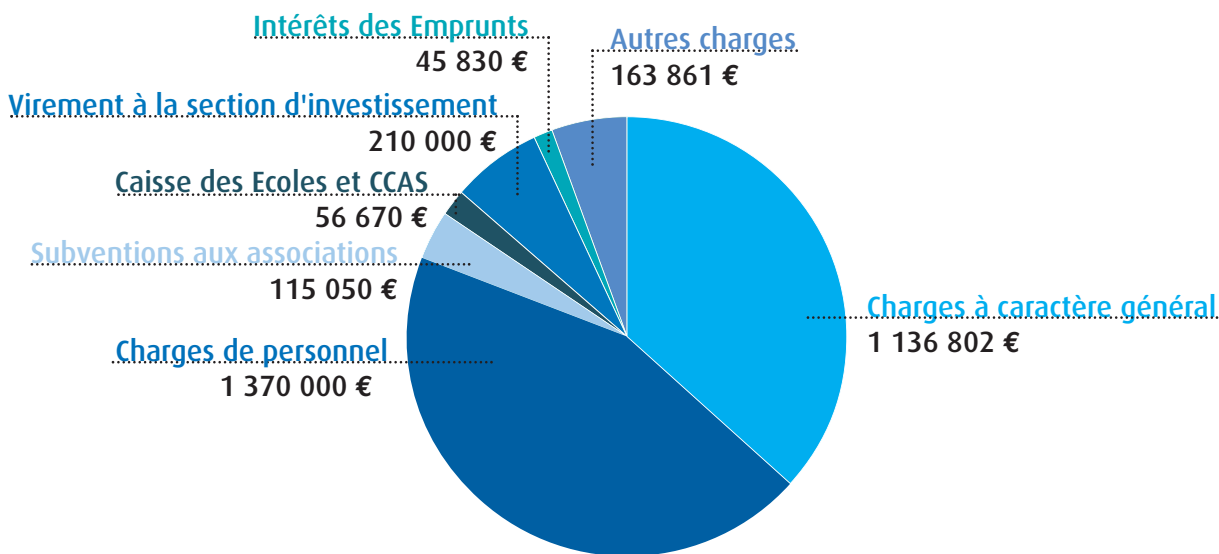
Une hausse des prix de l'énergie que personne ne pouvait anticiper, une situation internationale qui a vu le retour de la guerre aux portes de l'Europe, une crise économique qui plonge les populations dans l'incertitude... La situation que nous vivons aujourd'hui est totalement inédite. Jamais les collectivités locales n'ont connu pareille conjonction de difficultés ; d'autant que, depuis plusieurs années, l'État assèche les ressources des communes. La taxe professionnelle a été supprimée. La compensation de la taxe d'habitation est désormais figée et elle n'évoluera plus, même si la population augmente. Quant à la dotation globale de fonctionnement, elle est inexistante à Saint-Paul depuis 2016... Cette accumulation de difficultés rend les prévisions budgétaires à la fois complexes et incertaines.

Malgré tout, la gestion saine des finances de la commune et sa capacité d'autofinancement permettent à Saint-Paul d'amortir l'impact de l'inflation ou de l'augmentation du point d'indice du salaire des fonctionnaires décidée en juin 2022 par l'État tout en poursuivant la conduite de projets d'amélioration de la qualité de vie des Saint-Paulais, notamment la construction d'équipements structurants, facteurs d'attractivité et de dynamisme économique et culturel. La politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement initiée depuis plusieurs années se poursuit tout en renforçant la qualité du service public et de proximité.

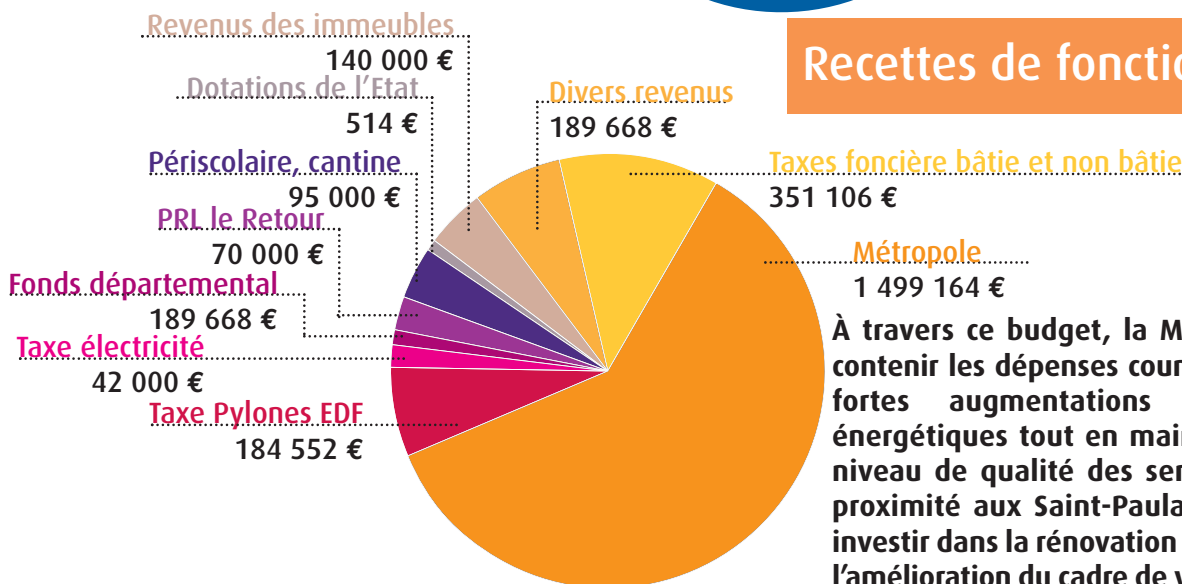
Le budget 2023	6 585 575 €
Dépenses de Fonctionnement	3 098 213 €
Dépenses d'Investissement	3 487 362 €

Si la Mairie fait un emprunt, elle ne déséquilibre pas les finances communales

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



À travers ce budget, la Mairie s'attache à contenir les dépenses courantes malgré les fortes augmentations des dépenses énergétiques tout en maintenant un haut niveau de qualité des services publics de proximité aux Saint-Paulais et continue à investir dans la rénovation des bâtiments et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Maintien des taux d'imposition :

0%

d'augmentation

Malgré l'inflation et l'augmentation très importante des dépenses d'énergie, la commune de Saint-Paul maintient ses taux d'imposition de taxe foncière et la taxe d'habitation sur les résidences principales est totalement supprimée en 2023.

Taxe sur le Foncier Bâti

Saint-Paul



25,70%

(part communale : 10,65%
+ part départementale : 15,05%)

Moyenne
des communes
de même
importance

34,89%

Taxe sur le Foncier non Bâti

Saint-Paul



18,98%

Moyenne
des communes
de même
importance

43,76%

**Pas d'augmentation des taux
communaux sur les familles**

Les principaux investissements en 2023

	Bâtiments communaux	350 000€
	Acquisition de matériels	135 000€
	Aménagements communaux	225 000€
	Acquisition de terrains	200 000€
	Réfection de voirie	250 000€
	Centre socio-culturel (études)	35 000€
	Eclairage Public	100 000€
	Aménagement locaux école	10 000€
	Réfection autel de l'église	45 000€
	Mise en conformité du PRL	10 000€
	Réhabilitation centre ancien	840 000€
	Agriculture et forêt	30 000€
	Extension école et cantine	670 000€

Finances
Communales

9

L'eau, une ressource précieuse à protéger

On l'appelle l'or bleu. L'eau, on le sait, est une ressource naturelle de plus en plus rare et de plus en plus précieuse. Les alertes se multiplient et ne peuvent être ignorées. La période de sécheresse que nous traversons est considérée comme extrême par les spécialistes. Il faut donc préserver l'eau. Pour nous, mais aussi pour le futur !

Une sécheresse qui dure

Comme chacun le sait, la France et la Provence sont confrontées à un épisode de sécheresse depuis quelques années. La Mairie de Saint-Paul souhaite sensibiliser la population à l'usage de l'eau. Suite à la mise en vigilance sécheresse du département depuis le 9 Février 2023, sachant que la situation peut encore s'aggraver ou, nous le souhaitons, s'améliorer dans les mois à venir, il est important que chacun prenne en considération sa consommation de manière optimale.



Le saviez-vous ?

70 % de la surface de la Terre est recouverte d'eau.

97 % de cette eau est salée (mer).

Moins de **3 %** est de l'eau douce.

Et moins de **1 %** seulement de cette eau douce est présente sous forme liquide, et donc utilisable.

10 Environnement

Soutenir les jardiniers Saint-Paulais

Comme pour les problèmes d'alimentation en eau des fontaines du village, les locataires des jardins communaux partagés, ne peuvent plus faire leurs plantations par manque d'eau d'arrosage.

La commune a proposé de mettre en place un système alternatif, s'appuyant sur un forage afin de permettre aux "jardiniers amateurs" de pouvoir continuer leur loisir, en cultivant un bout de terre. Les travaux sont en cours de finalisation et demanderont encore quelques temps avant d'être complètement opérationnels, évidemment avant les premières plantations prévues, comme le dit le proverbe "après les saints de glace".

Et pour mieux porter ces jardins partagés et gérer la ressource en eau, une nouvelle association s'est créée le 28 avril dernier : "Les Jardins du Labéou".

Des fontaines en circuit fermé pour économiser l'eau

Devant les changements climatiques qui touchent notre planète, chacun a pu constater que notre commune n'est pas épargnée. Malheureusement, notre source Font Reynaude, qui alimente Saint-Paul, est de plus en plus souvent tarie. Cette situation entraîne l'arrêt des fontaines des places Santini et du vieux lavoir ainsi que de l'eau qui s'écoule dans le lavoir. Pour remédier à ce problème, la municipalité a pris la décision, lors de ces périodes de sécheresse, de mettre en place un dispositif alternatif. Celui-ci est basé sur une utilisation d'une eau traitée en circuit fermé qui alimentera les deux fontaines et le lavoir. Ceci a été fait pour garder à notre centre village un attrait bucolique autour de points d'eau rafraichissants, tout en portant une attention particulière aux économies d'eau. Le montant de cette opération est de 33 000 € financé à 50 % par la Métropole Aix-Marseille-Provence, soit un coût pour la commune de 16 500 €.



A la découverte du Lézard Ocellé, hôte de nos collines

Les Saint-Paulais ont été vivement intéressés par les explications données par la conférencière chargée d'études à la LPO, qui a présenté les différents reptiles peuplant nos collines, le 13 avril, lors d'une conférence sur les reptiles de Provence à la salle du cinéma. Benoît Charasse du CEA a fait, quant à lui, le point sur le lézard ocellé.

Les reptiles et les lézards sont souvent méconnus, alimentent depuis des siècles différentes croyances et inspirent souvent peur ou dégoût. Pourtant, ces animaux sont un chaînon essentiel de la faune de nos collines et doivent être préservés pour maintenir l'équilibre de la biodiversité de nos territoires.

Cette conférence sera prolongée par une sortie nature qui se déroulera le 17 juin.

En compagnie de naturalistes, les participants partiront à la découverte de l'habitat naturel du lézard ocellé. La matinée sera consacrée à la découverte de la vie de cet étonnant reptile, puis à apprendre à détecter sa présence.



Lézard Ocellé



Couleuvre peuplant nos collines

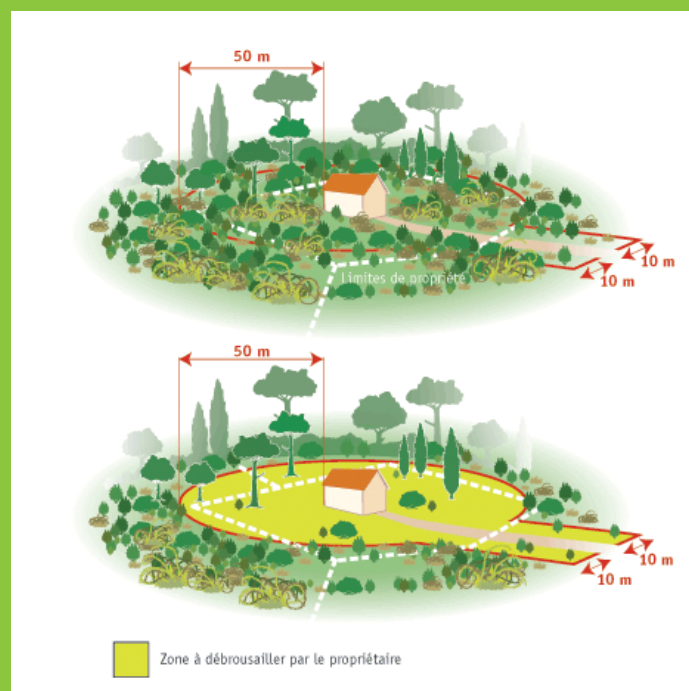
L'après-midi, par équipe, les participants seront sur le terrain à la recherche et à la collecte d'indices de présence qui serviront à une étude scientifique pour la conservation de l'espèce. La sortie est gratuite et ouverte à tous.

Inscription et contact :
benoit.charasse@cea.fr
mairie@stpaul.fr

Environnement 11

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire. C'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation



L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres.

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. **Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.** Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez donc pour votre sécurité. C'est pourquoi c'est une obligation légale sur notre territoire, classé à risque.

Le débroussaillage est une obligation de l'article L 131-10 du Code Forestier. Le représentant de l'état dans le département arrête les modalités de mise en œuvre du débroussaillage selon la nature des risques.

*Référence : Arrêté Préfectoral n°2014316 -0054 du 12 novembre 2014
Pour plus d'informations, flyer disponible en mairie.*

Les nouveaux vestiaires du stade Jean Olivier



La commune en accord avec l'association "les vieux crampons" a entrepris en octobre 2022 la rénovation des vestiaires sportifs. Utilisés tout au long de l'année, il devenait nécessaire d'effectuer quelques travaux de réparation, ainsi qu'une mise aux normes des installations électriques. Pour finaliser le chantier, une réfection totale des peintures a été effectuée.



Les travaux ont duré 4 mois, le montant total de l'opération est de 60 000€ financé à 50 % par la Métropole Aix-Marseille-Provence, donc un coût pour la commune de 30 000€.

Symboliquement, M. le Maire a remis les nouveaux locaux à disposition de l'association le 28 février 2023. A cette occasion a eu lieu une réunion, où était conviée la population, notamment les amateurs de football ou sportifs, pour débattre sur l'avenir de la pratique du football et du sport en général sur la commune. Une bonne trentaine de personnes présentes ont été force de proposition pour relancer les activités sportives. La commission sport du Conseil Municipal des Jeunes, elle aussi présente, a proposé la mise en place de journées d'initiation au sport ouvertes à tous. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié, dans une ambiance très conviviale.

Un grand merci à Hervé de Souza, président des Vieux Crampons depuis plus de 10 ans. Il a décidé de passer la main d'ici à l'été, avec la nouvelle assemblée générale et l'arrivée de plus jeunes crampons. Amis foteux, on vous attend !



12 Travaux

A propos de l'éclairage public



Depuis le début de son mandat, l'équipe municipale a dû gérer un dossier complexe, celui de l'éclairage public. En effet lors d'un audit demandé par la commune, nous nous sommes aperçus d'un abandon de l'entretien et d'une très mauvaise fonctionnalité de celui-ci. Cet état de fait, comme chacun a pu le constater, a entraîné de nombreux dysfonctionnements, notamment au PRL (Parc Résidentiel de Loisirs) qui a été privé d'éclairage de longs mois fin 2021. Après maintes pressions et négociations, nous avons obtenu une remise aux normes réglementaires du parc de lampadaires et armoires aux frais de l'entreprise détentrice du marché d'entretien. A ce jour, tout a été réparé, remplacé si cela était nécessaire et fonctionne au mieux. Au début d'année 2023, la municipalité a lancé un nouvel appel d'offre auprès d'entreprises, pour l'entretien courant et la rénovation de l'ensemble du réseau pour les années à venir.

Lutter contre les nuisances sonores



Consciente de la gêne que subissent les habitants, liée à tous les bruits environnants, notamment ceux du trafic routier et autoroutier, sans oublier d'autres moins significatifs, la commune a décidé de lancer, dans un premier temps, en coopération avec Vinci Autoroutes et prochainement un bureau d'études, une enquête de mesures acoustiques sur le territoire, ciblant tous les secteurs sensibles au bruit. Une première réunion s'est tenue le 15 mars 2023 en Mairie, permettant de définir les différentes étapes d'analyse et les éventuelles propositions que chacun pourrait mettre en place. Ce dossier prendra du temps, car complexe étant donné le sujet et les intervenants, mais devrait aboutir dans les années à venir. Les administrés qui le souhaitent, peuvent se rapprocher de la Mairie, afin d'apporter leurs contributions.

A propos du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), discuté entre les 36 communes du Pays d'Aix depuis 2018, a été validé par les conseillers de la Métropole le 16 mars 2023.

Depuis début avril, les personnes publiques associées et consultées ont 3 mois pour adresser leurs observations au service en charge de la création de ce document.

L'enquête publique devrait débuter en octobre pour une approbation définitive au 1er semestre 2024.

Rénovation de la place Jean Santini

Depuis plus d'une année la commission patrimoine travaille sur la rénovation de la place du village, englobant la place de l'ancien lavoir jusqu'à l'entrée de l'école primaire.



La population a pu s'exprimer sur le sujet à l'occasion de la journée "vins primeurs", en novembre dernier, lors d'une présentation participative encadrée par le Maître d'œuvre, l'atelier Sarah Ten Dam.

De nombreuses idées émises pendant ces échanges ont amené des modifications constructives de cet aménagement. Aujourd'hui le projet arrive à son terme et est dans la phase de consultation des entreprises.

Les travaux débuteront en septembre 2023, après les fêtes du patrimoine, pour une durée de 8 mois.

Le montant des travaux de rénovation de notre place du village s'élève à 1 600 000€ en grande partie financé par l'Etat, la Région et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. La commune espère avoir à sa charge 30% d'autofinancement étalé sur 2 années budgétaires.

Durant l'été, des permanences seront organisées afin d'échanger avec les élus concernés sur les modalités et les phases du projet.

Nous remercions par avance les riverains pour leur patience et leur compréhension pendant la durée des travaux.

Travaux 13



Aujourd'hui

Rue des Ecoles



Demain



Aujourd'hui

Place Santini



Demain

La nouvelle aire de camping-car a ouvert ses portes

Sur décision du Conseil Municipal, la commune a décidé de la création d'une nouvelle aire de camping-car, plus adaptée à la demande des usagers.

Le coût de cette réalisation a été de 215 000€ financé de 50 % à 70 % par la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, ce qui a demandé donc un investissement de 97 000€ à la commune.

L'aire de camping-car est opérationnelle depuis le 23 janvier 2023. Elle est aussi destinée à recevoir du caravanage (stationnement à l'année) pour les administrés qui possèdent ce type de véhicule. Cette réalisation s'intègre dans le projet global d'aménagement de la partie Nord du village en Durance qui a déjà commencé avec la réhabilitation de la cascade et du vieux moulin.



Ce projet d'aménagement se poursuivra avec :

- l'aménagement du parc Durance-Labéou entre le stade et la cascade en 2024
- l'agrandissement de la station d'épuration
- la création du sentier pédestre pour se rendre à la Durance
- le réaménagement des équipements du stade
- la construction de la future salle Socio-Culturelle

La bibliothèque du village s'offre une nouvelle peau !



Eh oui, comme écrit dans le titre, la bibliothèque actuellement présente va s'agrandir au sein du nouveau "Paul culturel". Deux salles sont proposées : un nouveau lieu de vie et une bibliothèque.

Vous allez pouvoir y retrouver un large choix de collections pour petits et grands. Fan de roman d'amour, policier, fantasy, albums jeunesse, mangas ou encore bande-dessinée, tout sera présent pour vous satisfaire. Afin de cerner au mieux vos attentes nous vous ferons bientôt passer un questionnaire à remplir pour connaître vos préférences !

Au-delà d'une bibliothèque, c'est un véritable lieu de vie qui va naître au sein de la commune où nous allons pouvoir partager de merveilleux moments. L'animatrice de cette nouvelle bibliothèque est Madison, recrutée en service civique avec l'aide de Saint-Paul Loisirs.

Dès à présent, reprenez les horaires d'ouverture :

- mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h,
- mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h,
- samedi de 9h à 13h.

Rendez-vous le 27 mai à partir de 9h30 pour un petit déjeuner d'inauguration suivi de diverses animations. Au plaisir de vous y retrouver prochainement.

Bibliothèque : 40 Grand Rue (face à la Poste)
Contact : bibliotheque@stpaul.fr

PopVox, une application proche de vous

Comme évoqué durant la campagne municipale, l'équipe a souhaité mettre en place un outil participatif et simple d'utilisation.

PopVox est une plate-forme participative qui permet de consulter les citoyens sur des sujets précis. Téléchargeable sur votre smartphone ou sur votre ordinateur, cette application permet de vous informer et de vous alerter sur des événements divers et variés se déroulant sur la commune. De plus ce système permet aux citoyens de communiquer entre eux.

PopVox vous permet aussi d'interagir avec vos élus et votre maire, sans vous déplacer en mairie ou décrocher votre téléphone : signaler des faits, poser des questions précises, s'informer sur des événements,...

Utiliser PopVox, c'est participer à bâtir notre village de demain ! Connectez-vous dès à présent !



Devenez Sapeur-Pompier Volontaire

Vous avez 17 ans et plus, vous souhaitez devenir Sapeur-Pompier Volontaire et vivre une expérience citoyenne hors du commun, engagez-vous !

Contactez le centre d'incendie et de secours de Saint-Paul-lez-Durance par mail spd-secretariat@sdis13.fr



Deviens Jeune Sapeur-Pompier

Tu as entre 13 et 14 ans, tu souhaites devenir Jeune Sapeur-Pompier et vivre quatre années de formation au sein de l'école du bassin située sur le Centre d'Incendie et de Secours de Concors, pour à l'issue devenir Sapeur-Pompier Volontaire, contacte l'école par mail cns-secretariat@sdis13.fr



Le cinéma, c'est la vie

Informations générales 15

On y pleure, on y rit... on vous attend !!!

En 2022, de nombreux courageux ont affronté le froid, la pluie, la canicule, les escaliers d'accès au Cinéma le Midic pour voir les films programmés par l'équipe de bénévoles.

Du "Temps des secrets" à "Buzz l'éclair" en passant par les "Animaux fantastiques", des spectacles très différents, pour tous les âges et tous les goûts ont été proposés et ont remporté un grand succès. Au total, 431 entrées ont été enregistrées.

Depuis un an, une activité cinéclub a été mise en place avec un abonnement à 10 €/an, avec en moyenne une séance par mois. Et prochainement à l'affiche du cinéclub :

- "Les caprices d'un fleuve", de Bernard Giraudeau, avec la venue de René-Marc Bini, compositeur de la musique du film, **le 3 juin à 19h**
- "L'effet aquatique", de Solveig Anspach et Jean-Luc Gaget, **le 1^{er} juillet à 18h**
- "Trois hommes et un couffin", de Coline Serreau, **le 2 septembre à 18h**
- "Diva", de Jean-Jacques Beineix, **le 7 octobre à 17h**

Rejoignez-nous pour voir, revoir ces films et échanger très librement émotions et interprétations.

Et, que ce soit pour participer à l'accueil, à la projection, à la programmation, toutes les bonnes volontés sont bienvenues. N'hésitez pas, quel que soit votre âge, à transmettre vos idées, vos suggestions, vos envies sur place ou par mail : cinema@stpaul.fr et à rejoindre l'équipe qui sera enchantée de vous accueillir. L'imagination au pouvoir ! Pensons aussi à une mutualisation avec les autres associations pour des projections en plein air, ou toute autre forme d'interventions pouvant faire vivre notre village.

Et pour finir : le cinéma est activement soutenu par les partenaires commerçants du village et la mairie, nous les en remercions vivement.

L'équipe du Midic

Etat Civil

Naissances

James Martin Chauvin né le 8 Février 2023 de Alice Chauvin et Jimmy Martin

Gabriella Leporatti Nasi née le 14 Février 2023 de Maëva Nasi et Théo Leporatti

Mathéys Landais Cuomo né le 24 Février 2023 de Elodie Cuomo et Anthony Landais

Timottée Reboul né le 11 Avril de Mathilde Sire et Thierry Reboul

A noter sur vos agendas



Liste non exhaustive communiquée par les associations.
Retrouvez le détail des manifestations sur notre site et sur facebook, au fil du temps.

Mai

- 13** ■ Randolades Saint-Paul, Jouques, Meyrargues
- 14** ■ Inauguration de l'aire de camping-car
- 14** ■ Journée Country - Saint-Paul en Fête
- 15** ■ Visite d'ITER
- 17** ■ Loto/Gouter - Saint-Paul Loisirs
- 22** ■ Vente de gâteaux à l'école par l'Asso les ptits mômes
- 24** ■ Repas de l'amitié
- 25** ■ Vente de gâteaux à l'école par l'Asso les ptits mômes
- 29** ■ Journée multisports organisée par le CMJ avec les associations

Juin

- 2** ■ Pétanque Mêlée 2x2 semi-nocturne/grillades par la Boule Saint-Paulaise
- 3** ■ Longue Mêlée 2x2 par la Boule Saint-Paulaise
- 4** ■ Vide greniers/Bourse aux voitures anciennes par l'association Animaux en Péril
- 7** ■ Repas de l'amitié
- 10** ■ Soirée des Arts Martiaux par l'APOAES
- 11** ■ Pétanque Mêlée Tournante 2x2 par la Boule Saint-Paulaise
- 16** ■ Kermesse par l'association Les P'tits Mômes
- 17** ■ St Nazaire/Royan - Saint-Paul Loisirs
- 17** ■ Conférence et sortie Nature
- 18** ■ Pétanque Mêlée - 2x2 Féminin / 2x2 Masculin par la Boule Saint-Paulaise
- 18** ■ Apéro-débat de mi-mandat, place Jean Santini
- 21** ■ Repas de l'amitié
- 24** ■ Fête de la Musique - Saint-Paul en Fête
- 25** ■ Pétanque Mêlée Tournante 2x2 par la Boule Saint-Paulaise
- 30** ■ Toc Toc, pièce de théâtre par l'atelier Arts et Culture de Cadarache
- 30** ■ Pétanque Mêlée 2x2 Semi-nocturne/Grillades par la Boule Saint-Paulaise

Juillet

- 2** ■ Pétanque Mêlée 2x2 par la Boule Saint-Paulaise
- 3** ■ Remise des prix à l'école
- 9** ■ Longue choisie 2x2 par la Boule Saint-Paulaise
- 13** ■ Repas + concours de boules par le Comité Saint-Paul en Fête
- 21** ■ Pétanque Mêlée 2x2 Semi-nocturne/Grillades par la Boule Saint-Paulaise
- 23** ■ Pétanque choisie - 2x2 Féminin / 2x2 Masculin par la Boule Saint-Paulaise
- 28 au 31** ■ Fête votive par le Comité Saint-Paul en Fête
- 31** ■ Feu d'artifice

Août

- 5** ■ Mêlée 2x2 - Nocturne par la Boule Saint-Paulaise
- 12** ■ Mêlée 2x2 - Nocturne par la Boule Saint-Paulaise
- 19** ■ Commémoration de la Libération de Saint-Paul en 1944
- 19** ■ Mêlée 2x2 - Nocturne par la Boule Saint-Paulaise
- 26** ■ Mêlée 2x2 - Nocturne par la Boule Saint-Paulaise

Septembre

- 3** ■ Pétanque Mêlée Tournante 2x2 par la Boule Saint-Paulaise
- 9** ■ Sortie coquillages par Saint-Paul Loisirs
- 10** ■ Longue choisie 2x2 par la Boule Saint-Paulaise
- 13** ■ Loto/Gouter de St Paul Loisirs
- 16 et 17** ■ Journées du Patrimoine
- 17** ■ Pétanque Mêlée Tournante 2x2 par la Boule Saint-Paulaise
- 24** ■ Pétanque Mêlée 3x3 (Challenge J. Ruiz) par la Boule Saint-Paulaise

Saint-Paul en Fête recrute

Après une première année de fonctionnement, le Comité Saint-Paul en Fête remercie tous les bénévoles qui se sont investis dans l'organisation et l'animation des différentes manifestations égayant la Commune. Pour faire vivre notre village, le rendre jour après jour plus attrayant, Saint-Paul en Fête a besoin de vous. Vous souhaitez participer à la vie festive de la Commune, n'hésitez pas à contacter l'équipe dynamique du Comité au 06 76 75 44 11

Les jeunes et vieux crampons ont besoin de vous !

Les membres du bureau de l'association "Les Vieux Crampons" prennent leur retraite. Vous êtes passionnés par le foot et les activités multisports de plein air ? Vous souhaitez vous engager pour faire vivre ces sports à Saint-Paul ? On a besoin de volontaires pour reprendre le flambeau et s'investir dans cette association en élargissant la tranche d'âge des pratiquants pour accepter petits et grands. Surveillez les réseaux sociaux et PopVox pour connaître la date de la prochaine Assemblée Générale avant l'été.